

ROMS



3, rue Gay-Lussac

38 100 Grenoble

☎ 09 52 52 87 13

Email romsaction@yahoo.fr

Lettre ouverte

Nouvelle expulsion de deux Rom roumains et OQTF pour 8 autres personnes à Saint-Martin d'Hères ce 27 janvier 2010

Des familles roumaines avec des enfants ont trouvé refuge dans un squat situé avenue Gabriel Péri à St. Martin d'Hères (Isère). Elles tentent de survivre avec l'espoir d'obtenir du travail en toute légalité, des emplois qui leur ouvriraient des droits. Ces familles sont suivies par l'association Roms Action de Grenoble qui accompagne au quotidien les Roms de Grenoble et son agglomération.

En juin 2009, une descente illégale de la Police nationale s'est soldée par l'arrestation d'un père de famille considéré comme « le patriarche » (fonction qu'il n'a pas) et celle d'une salariée de Roms Action pendant l'exercice de son travail. Ils ont été relâchés peu après, il n'y avait aucune raisons légales de les retenir.

Le 11 janvier 2010 à 7h du matin, des gendarmes ont débarqué au même endroit pour arrêter deux hommes, qui ont été directement placés au centre de rétention de Lyon et renvoyés en Roumanie en avion. Dans le même temps les forces de l'ordre ont confisqué les papiers d'identité (carte et passeport) de 3 adultes et 2 enfants tout en promettant de les ramener le lendemain. Le 13 janvier les documents n'étaient toujours pas retournés. Roms Action a accompagné les personnes concernées dans la recherche de leurs documents d'identité : la Police nationale a admis que la confiscation des papiers d'identité était illégale. Ils n'ont, par contre, pas pu pas accepter une plainte contre X pour vol de papiers. Les documents d'identité sont réapparus seulement le 14 janvier.

Le 21 janvier à 6h du matin, les gendarmes ont visité une nouvelle une fois le squat et ont arrêté une femme, qui a été renvoyé en Roumanie par avion.

Le 27 janvier, tôt le matin, trois camionnettes de la Gendarmerie accompagnés par une voiture de la BAC et une interprète ont débarqué au même endroit.

Après un sommaire contrôle des lieux (placards et dessous de lits), les gendarmes ont arrêté :

- **Une famille avec trois enfants (15 mois, 14 ans et 16 ans)**
- **Une famille avec deux enfants (6 ans et 11 ans)**
- **Un père de famille (dont les deux enfants sont scolarisés depuis deux ans)**

Aucune explication n'a été fournie concernant la fouille du lieu d'habitation. Pour justifier les arrestations, la seule explication donnée a été « contrôle des papiers à la Préfecture ».

A 8h du matin, nous avons appris que les familles étaient non pas à la Préfecture, mais à la gendarmerie de Moirans.

A 16h30 nous apprenons que deux des trois hommes ont été déplacés au centre de rétention de Lyon. Un des ces hommes avait déjà fait l'objet d'un renvoi en Roumanie il y a deux semaines (le 11 janvier). Il était revenu en France quelques jours après, rejoindre sa femme et ses enfants scolarisés.

Nous apprenons aussi que les 3 autres adultes et les 5 enfants ont été relâchés, avec des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Les familles qui ont reçu un OQTF ne sont en France que depuis une semaine – donc loin du délai légal d'expulsion, qui est de trois mois de présence sur le territoire. Rappelons aussi que la Roumanie fait partie, depuis janvier 2007, de l'Union Européenne.

Pourquoi cet acharnement ? Ces familles sont tranquilles (le voisinage peut en témoigner), elles fréquentent d'ailleurs régulièrement les permanences de Roms Action et essaient de chercher des solutions pour construire leur vie. Les enfants vont à l'école avec la peur que la police vienne les chercher là-bas ou que leurs parents seront arrêtés en leur absence. Comment construire un avenir dans ces conditions ?

Nous demandons que cessent l'acharnement et les pratiques d'intimidation à l'encontre de ces personnes en grande détresse.

A qui et à quoi ont servi les dépenses engendrées par la rétention, le jugement et le voyage en avion en Roumanie ? Sans solution de vie, les gens reviennent en France quelques jours après. A quoi servent ces nouvelles expulsions ?

**Au nom des personnes insérées,
de celles en voie d'insertion
et de celles qui tentent par tous les moyens d'y arriver,**

L'association Roms Action